

### Halbierte Flächennutzungsreform

Der Bericht des Staatsrates zur Reform des im Juli vergangenen Jahres in Kraft getretenen Raumplanungsgesetzes, auf den seit Wochen mit Spannung gewartet wurde, liegt nun der Chamber vor. Die 24 Seiten dürften sowohl GegnerInnen als BefürworterInnen der Novelle zu schaffen machen. Zum einen übt der Staatsrat grundsätzliche Kritik an dem Gesetz, das im vergangenen Jahr aber noch auf große Einstimmigkeit gestoßen war. Zum anderen weigert er sich, auf die Schnelle eine Reihe von Änderungen im betreffenden Gesetz vorzunehmen, nur weil von verschiedenen Seiten in diesem Sinne Druck ausgeübt wird. Als Kompromiss schwebt dem Gremium vorerst eine "Revision light" vor, die zunächst einmal Klarheit bezüglich der berüchtigten "plans d'aménagement particuliers" (PAP) schaffen soll: Für Gemeinden, die bereits einen "plan d'aménagement général" (PAG) nach dem Gesetz von 1937 erstellt oder zur Genehmigung vorgelegt haben, gilt eine siebenjährige Frist. In dieser Zeit wird die strengere Vorgabe des neuen Gesetzes respektive der Reform nicht in vollem Umfang wirksam. Allen anderen, von der Regierung und einzelnen Abgeordneten vorgebrachten Änderungsanträgen (etwa der Vorschrift, ein Viertel der Baufläche für öffentlich zugängliche Amenagierungszwecke zur Verfügung zu stellen) erteilt der Staatsrat indes eine Abfuhr.

Die zuständige Chamberkommission wird sich an diesem Freitag mit dem Bericht befassen müssen. Eine Klärung im Sinne des Vorschlages des Staatsrates dürfte genügend Rechtssicherheit bringen, um sämtliche Bauanträge, die derzeit auf Eis liegen, zu genehmigen - sofern sie mit geltenden PAG vereinbar sind. Das würde dann auch der Blockadepolitik von Bürgermeister Paul Helminger in der Stadt Luxemburg den Boden entziehen.

### Ölkrise-Management

Explodierender Energieverbrauch in China, absehbare Klimakatastrophe durch massiven CO<sub>2</sub>-Ausstoß - das auf fossilen Brennstoffen, allen voran Erdöl beruhende Wachstumsmodell befindet sich in der Krise. Persönlichkeiten wie US-Präsident George Bush, OECD-Generalsekretär Donald Johnston und der Chef der Internationalen Atomenergie-Behörde Mohammed El Baradei haben sich offen für den Neubau von Atomzentralen ausgesprochen, um den steigenden Energiebedarf zu decken, ohne das Klima zu zerstören.

Dem widersprechen die europäischen Grünen energisch. Zur Tagung der Internationalen Energieagentur Anfang der Woche legte Claude Turmes ein Papier mit dem Titel "Reducing Europes Dependency on Oil" vor. Atomkraft könne nichts zur Lösung der Ölkrise beitragen, denn: Nur ganze drei Prozent des EU-Erdölbedarfs werden zur Stromerzeugung gebraucht. Über zwei Drittel des Verbrauchs dagegen gehen auf das Konto des Transports. Dort gelte es anzusetzen, so der Europa-Abgeordnete. Die Idee, man könne in Atomkraftwerken Wasserstoff herstellen und den gesamten Kraftverkehr auf H<sub>2</sub>-Motoren umstellen, weist er von sich. Mehr AKWs bedeuteten ein höheres Unfallrisiko und noch mehr radioaktiven Müll. Außerdem sei die Wasserstofftechnologie frühestens in zehn Jahren serienreif. Das Öl-Problem stelle sich aber schon heute.

So plädiert Turmes dafür, auf Energieeffizienz zu setzen, sowohl im Bereich Heizen wie beim Transport. Die Europäische Investitionsbank solle Kredite bereitstellen, um ein EU-weites Gebäudesanierungs-Programm durchzuführen. Im Transportbereich schlägt er vor, den öffentlichen Verkehr zu fördern, strengere Verbrauchsnormen einzuführen und eine höhere Mautgebühr zu erheben. Solche Maßnahmen zur Steigerung Energieeffizienz könnten auch in Länder wie China, Indien und Brasilien exportiert werden. Zusammen mit Technologien zur Stromgewinnung aus erneuerbaren Energien werde das zu einer Senkung des weltweiten Erdölverbrauchs und damit zu einer größeren Versorgungssicherheit führen.

*Un non profondément européen, c'est la ligne défendue par Jacques Nikonoff, président d'Attac-France.*

(photo: Attac)



### CONSTITUTION EUROPEENNE

## "Repartir sur de nouvelles bases"

**woxx: Attac a été fondée pour promouvoir l'idée d'une taxe sur les flux financiers. Aujourd'hui l'association se trouve en tête du mouvement pour un non au référendum. Quel est le lien entre taxation et Constitution?**

**Jacques Nikonoff:** Dès sa fondation, les objectifs d'Attac allaient bien au-delà de la taxation des flux financiers. On s'est engagés contre la globalisation financière, contre la mondialisation libérale. Le projet de Constitution européenne actuellement en débat renforce encore le pouvoir des marchés financiers. Par exemple l'article III-156 empêche toute taxation sur les flux financiers et toute mesure pour freiner la spéculation boursière.

**Vous critiquez la Constitution. Rejetez-vous également l'idée d'une construction européenne?**

Pas du tout. Nous sommes européens et altermondialistes. Dans le cadre de la mondialisation libérale, il est nécessaire de préserver le modèle social européen. Nous souhaitons que l'Europe agisse en toute indépendance pour rapprocher les peuples, pour favoriser la coopération internationale. Notre non est profondément européen.

**C'est au nom de ce renforcement qu'agissent aussi les partisans du oui.**

Ce qui se fait depuis une quinzaine d'années, ce n'est pas la construction européenne, c'est la construction du libéralisme. Chômage élevé, privatisation des services publics, dé-

mantèlement de la sécurité sociale, cela va dans la mauvaise direction.

**N'y a-t-il pas des avancées dans le texte de la Constitution?**

Oui, il y a quelques avancées. Mais c'est comme le pâté d'alouette: on a mis une alouette de choses positives et un cheval de choses négatives. Ainsi la Constitution ne parle pas de service public, mais de services d'intérêt économique général. Ces services, elle les soumet à la concurrence. Cela met en cause le principe même du public, qui est d'offrir à tous les citoyens, quel que soit leur revenu, des moyens de transport en commun, de l'énergie, des biens culturels.

**La Charte des droits fondamentaux, c'est tout de même quelque chose de positif?**

Ces droits, très sympathiques pour la plupart, ne sont que des vœux pieux. Les citoyens ne pourront pas agir en justice pour faire respecter ces droits.

**On pourra tout de même contester des directives sur base de la Charte.**

Effectivement, ces droits peuvent s'appliquer à des mesures prises à l'échelle de l'Union. Ce sera la Cour de Justice européenne qui tranchera. Mais d'une part les droits fondamentaux sont formulés de manière imprécise, et d'autre part l'expérience montre que la Cour de Justice a une vision plutôt conservatrice des droits sociaux. Il y a de quoi s'inquiéter.

**On reproche aux partisans et aux partisans du non d'être trop négatifs, d'être de mauvais Européens.**

Les mauvais Européens, ce sont ceux qui ont plongé l'Europe dans la crise, pas nous. Le chômage de masse, l'affaiblissement de l'Etat providence, l'inertie lors de la crise des Balkans, lors de l'invasion américaine de l'Irak, ce n'est pas la faute aux altermondialistes.

### Jacques Nikonoff

Le président d'Attac-France est par ailleurs professeur associé en économie à l'Institut d'études européennes de l'université Paris VIII. Jacques Nikonoff (53 ans) était venu au Luxembourg en 2001 pour tenir une conférence sur les dangers des fonds de pension (voir woxx no 586). A l'époque il était membre du Conseil scientifique d'Attac et membre du collège exécutif du PCF. Aujourd'hui Jacques Nikonoff s'investit pleinement dans le mouvement altermondialiste et n'a plus de responsabilités au sein du parti communiste. Il interviendra lors de la Fête de la Résistance, samedi prochain à la Kulturfabrik.

**Un rejet de la Constitution risque tout de même de casser la dynamique de la construction européenne.**

Pas du tout. Ce qu'il faut casser, c'est la dynamique libérale qui s'est installée depuis plus d'une dizaine d'années et qui ne sert pas le projet européen. Un non permettra de repartir sur de nouvelles bases, de lancer une dynamique de démocratie, de progrès social, d'ouverture sur le monde.

**Mais en cas de non, il n'y a pas de Constitution de rechange. On reviendra au traité de Nice.**

Dans un premier temps, il faudra s'arranger avec ce traité. Si le non gagne, les Etats devront aménager le traité de Nice pour qu'il fonctionne avec 25 membres. Cela est possible à court terme, dès le Conseil européen du 16 juin. Ensuite, pour réécrire une Constitution, on devra mettre en place une véritable assemblée constituante.

**C'est pourtant ce qu'on a déjà eu avec la Convention?**

Non, justement, la Convention pour l'avenir de l'Europe n'était pas mandatée pour décider d'une Constitution. C'était profondément antidémocratique. Une assemblée constituante à l'échelle du continent ne doit pas être composée des représentants des Etats et des parlements, mais de représentants des citoyens.

**Croyez-vous vraiment qu'une telle assemblée aurait une majorité de gauche, vu le rapport de forces au parlement européen?**

Je ne parle pas des parlements, mais des peuples. Et puis, si on ne trouve pas d'accord, il y a d'autres solutions. On pourra procéder par coopérations renforcées entre groupes de pays, sans être bloqué par le principe d'unanimité. Il s'agit de continuer la construction à travers des accords entre pays qui partagent les mêmes objectifs: des accords sur la fiscalité, sur les services publics ou sur les droits sociaux. Voilà une façon dynamique pour reconstruire une logique progressiste pour l'Union européenne.

**Que restera-t-il du mouvement contre la Constitution après le 29 mai?**

Quel que soit le résultat du référendum en France, il faudra poursuivre la discussion à l'échelle européenne. Ou même, l'engager. Car dans certains pays, le débat a véritablement été empêché. Le fait qu'il n'y ait de référendum que dans dix pays est un scandale du point de vue de la démocratie. On a privé 15 peuples de débat et de la possibilité de choisir l'Europe qu'ils veulent.

En vue de cette discussion, Attac est en train de préparer des propositions de politiques européennes en matière de services publics, de coopération internationale, de développement économique et de droits sociaux. Nous devons rassembler à l'échelle du continent les forces progressistes et nous coordonner pour faire pression sur les institutions européennes et sur les gouvernements nationaux.

**Interview: Raymond Klein**